



Cheval Breton

Protocole D'Aptitude à la Monte en Liberté

*Cette année 2022, le conseil d'administration a validé le travail de la commission génétique qui a décidé de mettre en place un protocole d'aptitude à la MONTE EN LIBERTÉ.

Voici les conditions à respecter pour pouvoir inscrire un étalon au protocole monte en liberté

- 1-L'étalon de race trait Breton doit avoir été approuvé en 2022 ou en 2021 (2 ans et 3 ans)
- 2-Le propriétaire devra être à jour de sa cotisation à l'ANCTB au plus tard le 30 juin 2022
- 3-Cartes de saillie obtenues auprès des services du SIRE

***Le Protocole se déroulera en plusieurs étapes**

- 1-Période du protocole entre le 1 février 2022 jusqu'à la date du national cheval breton (mi-septembre)
- 2-L'étalon doit être placé à l'extérieur en pâture dans un troupeau d'un minimum de 3 juments à saillir
- 3-Les juments devront être échographiées (compte rendu d'écho daté à renvoyer à l'ANCTB)

***Mode de contrôle**

- 1-L'étalonnier ou la personne en charge de l'étalon devra au moins envoyer une vidéo ou photo de l'étalon pendant l'acte de reproduction
- 2-Plusieurs contrôles inopinés seront réalisés par les administrateurs de l'ANR ou personnes qualifiées désignées en charge du protocole et lors de cette visite une fiche de suivi sera remplie pour compléter le dossier
- 3-Selon les coûts du matériel un harnais marqueur pourrait être prêté sous conditions à définir

***Avantages**

- 1-les étalons ayant satisfait au protocole se verront ajouter certificat (feuilleton) "Apte à la monte en liberté" à insérer dans leur carnet d'identification en plus du tampon d'approbation qui garantira qu'il a eu les aptitudes requises pour la monte en liberté en 2022
- 2-les étalons seront qualifiés pour participer au concours 2 ans et 3 ans dans une catégorie spécifique lors du national de la race

Si cela vous intéresse vous pouvez faire une pré-inscription auprès du bureau de l'ANR ou lors des approbations de Lamballe, Hennebont, Aurillac et Montauban où la commission génétique sera présente.